



HAL
open science

Les termes d'adresse en polonais et en français : en quête d'équivalents

Justyna Bernat

► **To cite this version:**

Justyna Bernat. Les termes d'adresse en polonais et en français : en quête d'équivalents. ELIS - Echanges de linguistique en Sorbonne, 2015, 3 (3), pp.37-60. halshs-01220314

HAL Id: halshs-01220314

<https://shs.hal.science/halshs-01220314v1>

Submitted on 26 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les termes d'adresse en polonais et en français : en quête d'équivalents

Justyna BERNAT
Université Paris-Sorbonne
EA 7332 « Centre de Linguistique en Sorbonne » (CELISO)
Justynabernat.pro@gmail.com

Résumé en français

Au sein du phénomène complexe de la politesse verbale, les termes d'adresse sont le reflet verbal de la relation interpersonnelle. En plus de leur fonction première de déictique, ils permettent de communiquer, de façon plus ou moins précise, le degré de déférence, la position sociale des locuteurs et la nature de leur relation. Leur forme et leur usage varient en fonction des cultures car chaque société conceptualise de manière différente sa structure et ses relations sociales.

Grâce à l'analyse d'un corpus bilingue, fondée sur le rapprochement de contextes parallèles en français et en polonais, cet article met en évidence les particularités du système d'adresse dans chaque langue. En mettant l'accent sur les principaux points de discordance et en s'appuyant sur les formes les plus usuelles, il propose des solutions d'équivalence. Celle-ci est construite à partir de plusieurs facteurs tels que le type de contexte, la nature de la relation, la distance relationnelle et le degré de politesse communiqué.

Mots-clés : politesse verbale, termes d'adresse, analyse conversationnelle, interculturalité.

Abstract in English

As part of the very complex phenomenon of verbal politeness, terms of address reflect verbally the status of interpersonal relationships. Except for their primary function as deictics, terms of address allow to communicate the degree of deference, the speaker and hearer's social position and the nature of their relationship. Their exact form and use differ from one culture to another, each society conceptualizing its structure and the construction of social relations differently.

Based on a French and Polish bilingual corpus, this paper compares characteristic features of each language's system of address. By analyzing most commonly used forms in similar contexts, I attempt to suggest a solution of equivalence focusing on forms presenting the highest degree of discordance. The equivalence is the result of several factors combined, such as the type of context, the nature of interpersonal relationship, the relational distance and the degree of politeness.

Keywords : verbal politeness, terms of address, conversational analysis, cross-cultural studies.

Streszczenie w języku polskim

Jako część bardzo złożonego fenomenu, jakim jest grzeczność językowa, formuły adresatywne są językowym odzwierciedleniem relacji interpersonalnych. Poza ich podstawową funkcję, jako deiksa, pozwalają one określić w mniej lub bardziej precyzyjny sposób poziom grzeczności, pozycję społeczną rozmówców, oraz rodzaj łączącej ich relacji. Ich konkretna forma oraz użycie różnią się w znacznym stopniu w zależności od kultury. Każda wspólnota ma inne wyobrażenie o konstrukcji społeczeństwa i relacji międzyludzkich.

Na podstawie polsko-francuskiego korpusu, artykuł ten dokonuje analizy porównawczej cech szczególnych obu systemów adresatywnych. Analiza najchętniej używanych form w obu językach, podparta porównaniem warunków sytuacyjnych każdego użycia, ma na celu zaproponowanie odpowiedników funkcjonalnych. Artykuł ten koncentruje się na formach najmniej podobnych. Proponowana ekwiwalencja, oparta jest na możliwie identycznych warunkach sytuacyjnych takich jak: rodzaj sytuacji, rodzaj relacji, dystans oraz wyrażony poziom grzeczności.

Słowa kluczowe: grzeczność językowa, formuły adresatywne, analiza konwersacyjna, językoznawstwo porównawcze.

Introduction

Dès l'Antiquité, la question de la politesse et de la civilité fut une préoccupation majeure des sociétés humaines. On considère que la première distinction de l'adresse polie date du V^e siècle avant J-C au sein de l'Empire Romain (COFFEN, 2002 : 82). Pourtant, l'étude de la politesse du point de vue linguistique est une discipline relativement récente car elle apparaît seulement dans les années soixante du XX^e siècle. C'est à cette époque, avec la naissance de la pragmatique et de la sociolinguistique que les linguistes commencent à s'intéresser à l'expression verbale de la politesse et à ses variantes sociales et culturelles.

Dans les années soixante-dix, Robin LAKOFF (1973 et 1977) inaugure cette nouvelle discipline et tout le champ de réflexion sur la politesse verbale. Ensuite, le sujet a été approfondi par George LEECH (1983) et surtout par Penelope BROWN et Stephen LEVINSON (1987) qui ont mis en place un véritable cadre théorique dans le but de construire un modèle universel permettant la description minutieuse du phénomène dans toutes les langues. Leur modèle, basé sur le concept de *face* négative (territoire) et positive (amour propre) de chaque locuteur constitue aujourd'hui la théorie la plus complète sur le sujet.

Parmi les nombreux aspects de la politesse (l'ouverture et la fermeture de l'interaction, les remerciements, la formulation de requêtes, les excuses, les salutations, *etc.*), les termes d'adresse constituent le point central de chaque échange. Comme le déclarent MARCJANIK (2007 : 13) et LUBECKA (1993 : 22), l'usage des termes d'adresse est une nécessité pragmatique car il est difficile de parler avec quelqu'un sans le désigner ou le définir. Or, de nombreuses études, pour la plupart monolingues, ont tâché de recenser l'ensemble des formes disponibles dans la langue en question.

Mais, bien que cette approche soit nécessaire, elle n'est pas suffisante. Dans nos sociétés de plus en plus multilingues et multiculturelles, une bonne compréhension des

différents modèles de politesse est fondamentale. Il est aujourd’hui indiscutable que la langue n’est pas un système indépendant mais qu’elle est profondément liée avec la culture et la mentalité de la société dans laquelle elle est parlée (WIERZBICKA, 2010 : 2-4). Il est donc important de connaître et de savoir reconnaître les différences et les ressemblances d’ordre pragmatique quand on apprend une langue étrangère. Or, même si les systèmes d’adresse polonais et français se ressemblent, on constate que l’emploi des formes diffère considérablement.

I. Méthodologie

Dans le présent article, je me pencherai sur la question de l’emploi des termes d’adresse (dorénavant TA) dans le discours quotidien en français et en polonais. Mon objectif n’est pas de présenter l’ensemble du système d’adresse polonais et français, car ce type d’étude a déjà été mené avec succès¹⁰, mais d’évaluer les formes les plus courantes dans les deux langues et d’examiner leurs possibles équivalences. Tous les exemples présents dans cet article sont issus du corpus constitué à partir de 12 épisodes de séries télévisées *Hotel 52*¹¹ en polonais et *Plus belle la vie*¹² en français. Les deux séries mettent en scène la vie de tous les jours et sont situées dans un cadre spatio-temporel contemporain. Le choix de ce corpus est motivé par son réalisme, qui confère aux formes d’adresse utilisées par les protagonistes un degré suffisant de vraisemblance en dépit du caractère scénarisé des dialogues.

Dans un premier temps, j’exposerai les principaux facteurs constitutifs du phénomène de la politesse tels que l’aspect culturel, social et relationnel, les notions de rituel et de routine, afin de mieux comprendre sa complexité. Ensuite, je présenterai les principales différences dans l’emploi de termes d’adresse en polonais et en français en me basant sur les usages typiques (les plus fréquents) des locuteurs natifs dans des contextes similaires.

II. La politesse

II.1 Définition

La politesse est un phénomène culturel et langagier qui n’a jamais été précisément défini. Et, en dehors du fait que chaque culture le conceptualise différemment (ILUK, 2013 : 74 ; WATTS, 2003 : 3), les spécialistes sont loin de s’accorder sur le contenu même de sa définition. La politesse étant un phénomène qui peut s’étudier sous différents angles (linguistique, sociologique, psychologique et

¹⁰ Voir pour le français KERBRAT-ORECCHIONI (1992), COFFEN (2002), KHEDER (2010), LAGORGETTE (2009), BÉAL (2009) et pour le polonais HUSZCZA (1996), MARCJANIK (1997, 2007), OZÓG (1990), TOMICZEK (1983), ŁAZIŃSKI (2006) .

¹¹ Produit par Akson Studio Polsat (2010). Le corpus est constitué des cinq premiers épisodes et contient 7736 mots et 224 situations d’adressage recensées et analysées.

¹²Produit par Telfrance Série, Rendez-Vous Production et Mima Production (2004). Le corpus est constitué de 7 épisodes diffusés en 2005 et 2006 et contient 9588 mots et 135 situations d’adressage recensées et analysées.

ethnologique notamment), il n'est donc pas facile de saisir tous ses aspects dans une définition universelle. Le principal problème dans la conceptualisation populaire de la politesse est le fait que les locuteurs la définissent en donnant des exemples de comportements qu'ils considèrent comme polis. L'inconvénient d'une telle approche est double : d'abord, le processus est redondant, on définit le terme par lui-même, ensuite, il est fortement subjectif car conditionné culturellement et conduit à porter un jugement de valeur.

Quant au concept scientifique de politesse, WATTS (2003 : 2), FRASER (1990 : 219) et ILUK (2013 : 71) font remarquer qu'une grande partie des chercheurs ne donnent pas de définition ou alors une définition très vague. D'autres soulignent l'aspect de la politesse qui correspond le plus à leur recherche. Ayant consulté des points de vue très différents mais tout aussi justes et dans le but de rassembler en une seule définition les constats les plus présents dans la littérature, je considère que *la politesse* est un ensemble de règles comportementales (HAVERKATE, 1994 : 13) et langagières qui réalisent de manière prévisible un certain modèle culturellement accepté (OŻÓG, 1990 : 149 ; FRASER, 1990 : 232) dans l'objectif de maintenir de bonnes relations entre les interlocuteurs (KERBRAT-ORECCHIONI, 2005 : 189). Ce sont des comportements ou bien, dans le cas de la politesse verbale, « des expressions qu'il n'est pas convenable de ne pas utiliser dans une situation d'énonciation donnée »¹³ (MARCJANIK, 1997 : 11), et qui par conséquent deviennent obligatoires (FRASER, 1990 : 233), puisque leur absence est synonyme d'impolitesse.

Ce caractère obligatoire de la politesse crée différents rituels et routines qui s'installent dans les sociétés afin de répondre aux besoins communicationnels des locuteurs natifs. Dire *bonjour*, *au revoir*, demander *comment ça va ?* ne sont pas, d'abord, des énoncés porteurs d'une information lexicale mais plutôt des formules phatiques, des réflexes qu'on apprend et qui sont indispensables à toute interaction. Les différents rituels et routines conversationnels changent d'une culture à l'autre et d'une langue à l'autre. Ainsi, les attentes des locuteurs sur le déroulement de l'interaction ne sont pas les mêmes. La compréhension de ces différences est importante le bon déroulement de l'échange.

III. Le contexte

Toute interaction se déroule dans un certain cadre, fixé dès l'ouverture, qui détermine les conditions et les possibilités d'expression. KERBRAT-ORECCHIONI (1992 : 36) distingue 4 facteurs principaux qui déterminent la forme du cadre interactionnel. Ce sont :

- Les propriétés intrinsèques à chaque participant (l'âge, le sexe, le statut, *etc.*).
- La nature de la relation existante (amoureuse, amicale, familiale, professionnelle, *etc.*).
- Le type particulier de l'échange et son objectif (discussion entre amis, négociations commerciales, interview, *etc.*).

¹³ « Funkcje grzecznościową pełnią te wyrażenia językowe, których mówiącemu w konkretnych sytuacjach mówienia nie wypada nie użyć ».

- Le type de situation (familier, formel ou officiel).

De ce cadre dépendra l'expression de la relation, voire la relation elle-même.

Le contexte est un facteur crucial dans le choix de la forme d'adresse. Au début du XX^e siècle encore, c'était le statut social du locuteur et de l'allocutaire qui motivait le choix du TA. Le système des TA était alors assez figé. Aujourd'hui, les idéaux de solidarité et d'égalité sociale poussent les locuteurs à privilégier le contexte immédiat, qui est variable, lors du choix de la forme d'adresse. Ainsi, on parle plutôt du rôle social d'un locuteur en termes goffmaniens, rôle qui n'est plus immuable. Entre le foyer familial, le cadre professionnel et un événement public, telle une conférence, le niveau de politesse exigé ou, autrement dit, le niveau de liberté comportementale n'est pas le même et on peut s'adresser à la même personne de trois façons différentes. De même, selon le rôle social qu'un locuteur remplit dans une situation donnée, sa position va également changer. Un employé au travail passe d'une position d'infériorité à une position de supériorité quand il rentre à la maison et remplit son devoir de parent. Prenons aussi l'exemple d'un doctorant qui alterne entre la déférence due au corps professoral et celle que lui témoignent ses propres étudiants.

III.1 La situation

La situation est donc un facteur important qui décide du degré de politesse qui doit être appliqué. Pourtant, la littérature présente un manque quant à la définition et la distinction nette des types de situation. Les termes « situation familière » et « situation formelle » sont le plus souvent employés comme antonymes. Cependant, les auteurs ne précisent pas exactement leurs caractéristiques. On retrouve ainsi le qualificatif « officiel » employé parfois comme synonyme de « formel » mais pas nécessairement, et les termes « non-officiel » et « non-formel » comme équivalents de « familial » ou bien pour désigner simplement tout ce qui n'est pas officiel ou formel. Pourtant, le type de situation est l'un des principaux facteurs qui entre en jeu lors du choix d'un TA. Il est donc important d'explicitier le champ d'action de chaque type de situation pour pouvoir y faire référence de manière universelle et univoque.

Une situation familière, comme dans le cadre familial par exemple, permet une liberté quasi-totale selon le degré de connaissance et de familiarité entre les locuteurs. Celle-ci peut aller d'une intimité absolue comme entre époux, à celle observée entre deux personnes se connaissant suffisamment pour interagir de manière décontractée mais pas intime, en passant par le stade intermédiaire des relations entre amis plus ou moins proches. Le cadre professionnel, quant à lui, sera déjà plus rigide. Les négociations commerciales avec un client seront soumises à des règles de politesse assez poussées, au contraire d'une discussion avec un collègue qui peut être plus détendue mais toujours soumise à des contraintes. On parle alors d'une situation formelle. Quant au cadre fortement institutionnalisé ou même légalement figé, il n'y a de place pour pratiquement aucune liberté. Les convenances sont rigides et le degré de politesse le plus haut est de rigueur.

Sur ce modèle, je distingue trois types de situation principaux, qui selon les règles expliquées peuvent être appliqués autant en polonais qu'en français : la situation familière, la situation formelle et la situation officielle.

III.2 La relation interpersonnelle

La situation initiale influence la relation interpersonnelle dans le sens où son contexte d'origine conditionne son caractère. Autrement dit, une relation qui se crée dans un contexte professionnel, sera, du moins au début, une relation professionnelle. Elle pourra évoluer ensuite mais pas nécessairement. On peut distinguer, en suivant KERBRAT-ORECCHIONI (1992 : 35), trois axes sur lesquels se construit la relation entre les locuteurs :

- L'axe horizontal (distance vs. familiarité)
- L'axe vertical (domination vs. soumission)
- L'axe affectif (conflit vs. consensus)

L'axe horizontal définit la distance relationnelle entre les locuteurs ou leur degré de solidarité. Simplement, les personnes qui sont proches auront un fort sentiment de solidarité contrairement aux personnes qui sont distantes. L'axe vertical détermine les relations de pouvoir, à savoir si les locuteurs sont, ou se sentent, égaux ou bien s'il y en a un qui est supérieur à l'autre. L'axe affectif spécifie l'attitude psychologique ou émotionnelle du locuteur.

La relation interpersonnelle construite à partir de ces six critères aboutit à l'un des deux principaux types de relation définis par BROWN & GILMAN (1960 : 187), soit une relation de type T (du lat. *tu*), soit une relation de type V (du lat. *vos*). La première correspond à une relation familière, solidaire et de confiance entre les personnes qui se considèrent généralement comme égales. Si l'on voulait la reporter sur les axes constitutifs de la relation, elle serait du côté de la familiarité, de la soumission, de l'égalité et du consensus. La relation de type V correspond à une relation formelle, non solidaire, marquant une distance entre des personnes qui ne se connaissent pas ou qui ne se considèrent pas comme égales. Elle se situera donc, sur les axes constitutifs, du côté de la distance, de la domination et du conflit.

Chacun de ces types de relation recouvre pourtant une signification beaucoup plus large qu'une simple façon de formuler l'adresse : ils établissent la nature de la relation en marquant une frontière imaginaire que le locuteur ne peut franchir ou bien, au contraire, est invité à le faire en pénétrant dans la zone d'intimité de son interlocuteur. Ainsi, toutes les formes d'adresse sont en réalité le reflet des relations entre les personnes dans une communauté donnée.

IV. Désignation et deixis

Les TA portent une forte charge déictique. Leur fonction principale est de désigner l'allocutaire. Ainsi, la deixis personnelle indique précisément qui est la personne à laquelle on s'adresse, en prenant comme point de référence le centre déictique représenté par le locuteur. Cependant, cette désignation n'est pas si précise.

En effet, *tu* peut désigner n'importe qui, ce qui abouti parfois à des quiproquos¹⁴. L'ancrage situationnel est très important, c'est le locuteur *je* qui désigne l'allocataire *tu*.

Si la désignation du locuteur était le seul objectif, une seule forme d'adresse serait largement suffisante. Pourtant, il existe en français et en polonais deux formes qui se réfèrent à l'allocataire et qui sont donc fonctionnellement équivalentes. Le point qui les différencie est le niveau de politesse qu'elles impliquent. On parle alors de la deixis sociale (FILLMORE, 1975, cité par KERBRAT-ORECCHIONI, 2010 : 10) qui s'oppose à la deixis personnelle car la différence entre *tu* et *vous* ou entre un prénom et un titre définit la nature de la relation sociale des locuteurs et leurs rôles respectifs. Autrement dit, la double valeur déictique des TA se traduit dans leur capacité à désigner l'allocataire en précisant sa position ou rôle social et le caractère de la relation qui le lie au locuteur.

V. Les termes d'adresse

V.1 Définition

L'interaction présume l'existence d'au moins deux locuteurs dont l'un parle (l'émetteur) et l'autre écoute (le récepteur) en réagissant immédiatement et sans intermédiaires et dont les rôles sont interchangeable (MARCJANIK, 2002 : 35). Afin de bien définir le récepteur du message, les locuteurs emploient les termes d'adresse. KERBRAT-ORECCHIONI (1992 : 15) définit les termes d'adresse comme « un ensemble d'expressions dont dispose le locuteur pour désigner son allocataire ». La grammaire fournit à cette fin les pronoms personnels dont la valeur déictique permet de définir clairement le locuteur (*je*) et l'allocataire (*tu*) mais aussi un nombre de syntagmes nominaux qui permettent plus de précision quant à l'identité de l'allocataire.

Du point de vue pragmatique, les termes d'adresse sont des énoncés performatifs qui désignent l'allocataire en le nommant et qui le définissent en lui attribuant certaines caractéristiques. Ils ont une double fonction, car ils témoignent de la relation entre les deux locuteurs et, en même temps, ils la créent. Grâce à ce double rôle, ils peuvent évoluer avec la relation et s'adapter en fonction des éventuels changements. On distingue, d'après KERBRAT-ORECCHIONI (1992), deux types principaux de TA : les pronoms d'adresse, ou les Formes Pronominales d'Adresse (désormais FPA) et les noms d'adresse ou les Formes Nominales d'Adresse (désormais FNA).

V.2 Les Formes Pronominales d'Adresse

Parmi les FPA, nous distinguons deux types de pronoms : les pronoms d'adresse directe de type T (du lat. *tu*) caractéristiques d'une relation familière et les pronoms d'adresse indirecte de type V (du lat. *vos*) ou pronoms dits *polis* signes d'une relation

¹⁴ En effet, les déictiques, de par leur fonctionnement particulier, sont souvent accompagnés de gestes, de regards ou, si besoin, de précisions plus poussées. Pour comprendre la complexité du fonctionnement de la deixis, voir KLEIBER (2012).

de distance. La distribution des pronoms varie fortement selon les langues. Certaines, comme l'arabe, l'hébreu ou l'anglais, ne possèdent qu'un seul pronom d'adresse alors que le français, l'allemand ou le russe possèdent deux formes, l'une spécialisée dans l'adresse familière et l'autre dans l'expression de la politesse. Un troisième cas, est celui du portugais, du roumain ou bien encore du hindi qui possèdent trois pronoms d'adresse spécialisés, qui permettent d'exprimer, à côté de la forme familière, deux niveaux de politesse¹⁵ qu'on marque traditionnellement par V₁ et V₂ (et ainsi de suite si besoin). Il existe aussi des cas extrêmes qui comptent plusieurs formes de politesse comme le coréen ou le japonais qui en ont cinq, le cinghalais possède sept « grades » et on retrouve jusqu'à 19 catégories en bisayan (ERVIN-TRIPP, 1972 : 225). Il ne faut pourtant pas en déduire que certaines langues sont moins polies que d'autres, comme celles qui ne possèdent qu'un seul pronom d'adresse universelle. Il est très probable que la politesse dans ce cas s'exprime à travers d'autres moyens linguistiques.

Du point de vue systémique, le français et le polonais possèdent pareillement deux niveaux de politesse dans le groupe pronominal. En français, *tu* et *vous* sont les pronoms de deuxième personne du singulier et du pluriel respectivement. La pluralisation dans la forme polie a pour objectif « d'atténuer la brutalité de l'adresse directe » (KERBRAT-ORECCHIONI 1992 : 15). En polonais, cet effet est assumé par la troisième personne permettant d'omettre complètement l'adresse directe et d'augmenter ainsi l'effet de politesse.

Le polonais présente une plus grande précision à ce sujet. Le pronom familier est, comme en français, incarné par la 2^e personne du singulier *ty* et la forme polie est représentée par cinq pronoms différents. Ainsi, au seul pronom *vous* en français correspondent six pronoms polonais : *wy*, le pronom de 2^e personne du pluriel familier (2PL) et les cinq pronoms de type V, *Pan/Pani* (Monsieur/Madame) qui sont les pronoms singuliers masculin (2SG.POL.M) et féminin (2SG.POL.F), *Panowie/Panie* (Messieurs/Mesdames) qui sont les pronoms pluriels masculin (2PL.POL.M) et féminin (2PL.POL.F) et *Państwo* (messieurs dames) qui est un pronom pluriel mixte (2PL.POL), indiquant la présence d'allocutaires des deux sexes. Ainsi, la valeur déictique des pronoms polonais est beaucoup plus précise. Ce sont aussi les seuls pronoms personnels dont la présence est obligatoire en polonais. En effet, le système flexionnel polonais permet l'omission du pronom sujet sauf dans le cas des pronoms de politesse. Il convient de préciser que les pronoms polonais, contrairement au français, s'accordent avec le verbe à la 3^e personne (du singulier ou pluriel). Ceci s'explique par la nature du pronom poli polonais qui est un ancien syntagme nominal accordé à la 3^e personne. Ce type d'adressage, qui relève de l'énallage, est considéré comme l'expression de la politesse la plus distinguée car elle permet d'éviter l'adresse directe.

¹⁵ En portugais, par exemple, l'adresse familière est exprimée, comme en français, par un pronom de 2^e personne (*tu*). Le pronom de troisième personne (*você*) exprime une politesse modérée : il est plus respectueux et moins familier que *tu* mais n'est pas très formel. Il existe ainsi un troisième pronom *o senhor* qui connote une politesse officielle, un grand respect et une grande distance entre les locuteurs. Le roumain présente une division similaire avec les pronoms respectifs : *tu*, *dumneata* et *dumneavoastra*.

Ainsi, malgré les apparences de la 3^e personne grammaticale, du point de vue fonctionnel, les pronoms polis en polonais sont bien des pronoms de 2^e personne.

D'après les données de notre corpus, le tutoiement est plus répandu en français qu'en polonais. Le corpus polonais présente 47% de forme d'adresse de type V alors que le corpus français n'en contient que 29%. Le tutoiement est universel parmi la jeunesse dans les deux langues. Les chercheurs (MARCJANIK, 2007 : 30 ; BÉAL 2009 : 124) constatent que les jeunes adultes de moins de 30 ans préfèrent le tutoiement dans la plupart de situations à condition d'avoir un allocataire du même âge ou plus jeune. Ainsi, même face à un allocataire inconnu le pronom T est le plus souvent choisi dans ce groupe d'âge.

- (1) P : cześć paweł
 N : wiem dużo o **tobie** słyszałam podobno **jesteś** świetnym kucharzem /
 (JB-TA-pl.004)

P : cześć paweł
 salut FN-NOM

N : wiem dużo o **tobie** słyszałam podobno
 savoir.1SG beaucoup sur 2SG entendre.1SG.PST apparemment
jesteś świetnym kucharzem /
 être.2SG excellent cuisinier

P : Salut, Paweł.

*N : je sais, j'ai beaucoup entendu parler de **toi**. Il paraît que **tu es un excellent cuisinier**.*

- (2) N : oui effectivement **tu gênes** un peu (.) ninon chaumette (.) j'habite là-haut avec charlotte et mon père pour me situer
 JB : jean-baptiste mes copains m'appellent jb (1) oh **te fatigue** pas je trouve ça aussi nul que **toi**
 R : c'est pas un souci moi c'est rudy mes copains m'appellent heu bah rudy en fait
 JB : ça fait plaisir de voir des gens sympa je commençais à plus y croire
 R : **dis-moi t'as** pas l'intention de camper ici /

(JB-TA-fr.124-126)

Au-delà de 30 ans, aussi bien les Polonais que les Français se tutoient obligatoirement entre amis et en famille et ceci est dû à la proximité relationnelle. Dans les relations asymétriques, les locuteurs inférieurs sont également souvent tutoyés (voir plus loin les exemples (3) et (10)). Les facteurs qui influencent le vouvoiement en français sont avant tout la distance ou bien les rapports hiérarchiques tels qu'entre un employé et son employeur.

- (3) M : je **vous** en supplie patron si **vous** me **répondez** pas je croirai que c'est **vous** qui **avez** fait un enfant à myriam pour l'abandonner ensuite

P : **tu crois** ce que **tu veux** je m'en fous

(JB-TA-fr.116-117)

Dans l'exemple ci-dessus, nous voyons un cas classique de relation hiérarchique : M vouvoie son patron mais se voit répondre par un *tu*. Le locuteur supérieur (ici P) reçoit le vouvoiement en signe de respect et de reconnaissance de sa position privilégiée. Cette position lui donne une plus grande liberté comportementale et lui permet donc de choisir une forme familière d'adresse. Hormis les relations nettement hiérarchisées, les Français privilégient la qualité de la relation et donc la distance lors de leur choix de TA. Ainsi, les personnes qui ne se connaissent pas se vouvoient spontanément indépendamment de leur âge ou de leur statut.

- (4) J : bonsoir

V : oui/

J : je suis désolé d'arriver un peu tard charlotte est là/

V : non **vous êtes**/

J : jean-baptiste, j'suppose qu'elle **vous** a parlé de moi

(JB-TA-fr.084-085)

Ce dialogue met en place J, un jeune garçon de 24 ans environ, qui s'introduit dans la maison de V, un homme d'une quarantaine d'années, en demandant la compagne de V. Lors de cette première rencontre les locuteurs ne se connaissent pas et donc n'entretiennent aucune relation. La distance relationnelle qui les sépare les oblige à employer le vouvoiement de manière réciproque. Ensuite, V apprendra que J est l'amant de sa compagne. Cette information jettera une lumière nouvelle sur le statut de leur relation et conduira V à réévaluer le TA utilisé. Dans les dialogues suivants, il se met à tutoyer J (3), qui pourtant garde le vouvoiement (4).

- (5) V : si **tu crois** que **ton** petit numéro va faire exploser notre couple **tu te trompes**

(JB-TA-fr.115)

- (6) J : **vous vous trompez**, j'attends juste que **vous vous effaciez**, que **vous sortiez** de sa vie

(JB-TA-fr.113)

Cependant, le vouvoiement peut porter à confusion en français. Dans certains contextes où plusieurs allocutaires sont présents, il est parfois difficile de décider si le locuteur vouvoie son allocutaire ou bien s'il emploie une adresse directe à toutes les personnes qui sont présentes.

- (7) M2 : bonjour mesdames (.) rien pour moi /

M3 : rien (3) malik ?

M2 : oui

M3 : je me mêle peut-être de ce qui me regarde pas mais tu vas quand même pas laisser ce type mettre le grappin sur mélanie sans réagir /

M2 : effectivement tu te mêles de ce qui te regarde pas

R : tu n'es pas très combatif mon garçon

M2 : **attendez** mélanie m'appartient pas c'est à elle de décider de sa vie non /

M3 : mélanie c'est une romantique une rêveuse il lui a fait son numéro il va falloir que tu lui ouvres les yeux que tu l'arraches des griffes de ce type

R : dans un premier temps tu pourrais même aller lui casser la gueule

M2 : oui: bien sûr oui (touche la sonnette) pourquoi pas y aller au bazooka tant que **vous y êtes**

R : eh: parfaitement en amour comme à la guerre faut ce qu'il faut

M2 : je **vous** remercie mais j'ai mes propres méthodes si ça **vous** dérange pas
(JB-TA-fr.003-006)

Chaque réplique de M2 qui comporte *vous* répond directement à la réplique de R. Étant donné la grande différence d'âge entre ces deux personnages, le vouvoiement serait possible. Cependant, les allocutaires sont deux (R et M3) donc *vous* pourrait aussi être le pronom direct T au pluriel. Dans la plupart des situations, c'est le contexte qui apporte la réponse, mais il est possible que le contexte ne soit pas suffisant, comme dans l'exemple (5). Ainsi, le pronom français *vous* recouvre trois types de pronom d'adresse : le pronom de 2^e personne singulier poli (2SG.POL), le pronom de 2^e personne pluriel familier (2PL), et le pronom de 2^e personne pluriel poli (2PL.POL). Rappelons qu'en polonais, toutes ces fonctions sont incarnées par cinq pronoms différents.

Bien que les locuteurs polonais prennent aussi en compte la distance relationnelle comme facteur décisif, ils attachent beaucoup plus d'importance à l'âge et à la position relative (supérieure ou inférieure à celle du locuteur) de l'allocutaire que les français. Dans l'exemple (8), nous observons l'avocat A pendant la lecture du testament. Il s'adresse à deux héritières, la compagne et la fille du défunt, en utilisant la forme *Panie* avec le verbe à la 3^e personne. Il marque ainsi un degré de politesse élevé conformément aux exigences du contexte.

- (8) A : nad wykonaniem testamentu będzie czuwać adwokat jan wilga podpis data (.) podsumujmy córka pana pariusza natalia lipska zostaje wyłączną właścicielką hotelu 52 pani iwonie szwed przypada w udziale mieszkanie pana lipskiego z całkowitym wyposażeniem (.) **mają panie** jakieś pytania wątpliwości /

(JB-TA-pl.111)

mają	panie	jakieś	pytania	wątpliwości /
avoir.3PL	2PL.POL.F	des	questions	doutes

Avez-vous [mesdames] des questions, des doutes?

Ensuite, il s'adresse uniquement à la fille qui est bien plus jeune que lui. Cependant, dans ce contexte précis, elle se trouve en position supérieure (en tant que cliente et héritière). Par conséquent, le locuteur garde la forme d'adresse polie.

- (9) A : w związku z testamentem tak ale chciałbym jeszcze omówić z pania natalią inną kwestię to dotyczy hotelu który **pani** właśnie **odziedziczyła**
(JB-TA-pl.112)

to dotyczy hotelu który **pani** właśnie odziedziczyła
ce concerner.3SG hôtel que 2PL.POL.F justement heriter.3SG.PST

Cela concerne l'hôtel que vous [madame] venez d'hériter.

Dans une interaction entre des inconnus, c'est avant tout l'âge qui décide de la position de chaque locuteur. Ainsi, le locuteur plus âgé sera dans une position supérieure dès le début de l'interaction et recevra des TA polis. Dans le dialogue suivant, nous observons une jeune employée de l'hôtel J et une cliente riche et assez âgée K. Leur relation est d'emblée définie comme asymétrique :

- (10) J : mogę **pani** w czymś pomóc /
K : tak czy to **ty oddawałaś** moje rzeczy do prania /
(JB-TA-pl.173-174)

J : mogę **pani** w czymś pomóc /
pouvoir.1SG 2SG.POL.F dans quelque chose aider

K : tak czy to **ty oddawałaś** moje rzeczy do prania /
oui Q ce 2SG rendre.2SG.PST mes affaires à lavage

J : Je peux vous [madame] aider ?

K : Oui, c'est toi qui as porté mes affaires au lavage ?

Il est important de remarquer une forme très particulière dans la langue polonaise *Państwo*, qui n'a pas vraiment d'équivalents dans d'autres langues européennes (ŁAZIŃSKI, 2006 : 45-47 ; HUSZCZA, 2006 : 101) et qui désigne un allocutaire multiple de sexe masculin et féminin confondus. Cette forme est d'usage avant tout pour s'adresser aux couples (6), de préférence mariés, mais aussi à tout groupe où au moins un représentant de chaque sexe est présent (7) :

- (11) P : przygotowaliśmy dla **państwa** pokój 218 (...) kolega zaprowadzi **państwa** do pokoju a ja sprawdzę co jeszcze dla **państwa** przygotowaliśmy
(JB-TA-pl.087)

przygotowaliśmy dla **państwa** pokój
préparer.1PL pour 3PL.POLchambre

kolega zaprowadzi **państwa**
collègue conduire.3SG.FUT 3PL.POL

dla **państwa** przygotowaliśmy
pour 3PL.POL préparer.1PL.PST

P : Nous avons préparé la chambre 218 pour vous [messieurs dames]. Mon collègue vous [messieurs dames] accompagnera à la chambre et moi, je vérifierai ce que nous avons organisé pour vous [messieurs dames].

- (12) M : Przepraszam, przepraszam bardzo moja matka widzieli ją **państwo**?
(JB-TA-pl.076)

widzieli ją **państwo**
voir. 3PL.PST la PN. 3PL.POL

M – Excusez-moi, excusez-moi, ma mère, vous [messieurs dames] ne l'auriez pas vue ?

Cette forme n'a pas d'équivalent en français. L'expression la plus proche serait *Mesdames et Messieurs* ou bien dans un registre un peu plus familier *Messieurs-dames*. Cependant, ces formes ne permettent pas un usage en fonction de pronom ni en fonction référentielle. Ce sont exclusivement des appellatifs utilisés uniquement en apostrophe. De ce fait, les formes du pluriel *Panie* et *Panowie* ne sont que rarement utilisées car elles exigent la présence uniquement de femmes ou d'hommes et la forme *Panie i Panowie* copiée sur le modèle occidental (français, anglais, allemand, espagnol) est trop longue pour être répétée en emploi pronominal.

V.3 Les Formes Nominales d'Adresse

La classe des formes nominales d'adresse (FNA) contient tous les noms et adjectifs (BRAUN, 1988 : 9) qui désignent l'allocutaire. KERBRAT-ORECCHIONI (1992 : 21) les définit comme « des syntagmes nominaux en fonction vocative ». En effet, les FNA complètent la fonction déictique autant personnelle que relationnelle des FPA en rajoutant certaines caractéristiques de l'allocutaire ou bien en le désignant par son nom propre. C'est une classe très diversifiée et non-finie. La fonction principale des noms d'adresse est de nommer l'allocutaire, le désigner en le choisissant parmi d'autres personnes présentes.

- (13) I : gotowa/ (.) **Paula** pójdiesz z nami **Artur** zostajesz z Michałem.
(JB-TA-pl.137)
- | | | | | | | | |
|--------------|---------------|------|------|--------------|------------|------|----------|
| Paula | pójdiesz | z | nami | Artur | zostajesz | z | Michałem |
| FN.NOM | aller.2SG.FUT | avec | nous | FN.NOM | rester.2SG | avec | FN.INS |
- T'es prête? Paula, tu viens avec nous. Artur, tu restes avec Michal*

Nous voyons dans cet exemple que les locuteurs auxquels I s'adresse, tour à tour, sont nommés par leurs prénoms. L'identification des participants est dans ce cas cruciale afin de savoir qui fait quoi. Comme nous l'avons déjà mentionné, la classe des FNA est très vaste et variée. Plusieurs tentatives de classification ont été faites de manière plus ou moins réussies, mais aucune ne correspondaient à nos besoins.

L'un des premiers à vouloir organiser les FNA en polonais a été TOMICZEK (1983 : 39-41). Le grand avantage de son classement est la possibilité d'élaborer des algorithmes des collocations possibles entre les différentes classes de FNA. Cependant, les classes délimitées sont floues, parfois trop larges et certaines désuètes¹⁶. BRAUN (1988 : 9-10), grâce à son étude multilingue, propose un classement plus complet et plus détaillé. LAGORGETTE (2009) présente un modèle de classement beaucoup trop réduit et, enfin, KERBRAT-ORECCHIONI (1992 : 22) propose une classification particulièrement détaillée mais avec quelques incohérences¹⁷. En effet,

¹⁶ Par exemple, toute la classe des « titres collégiaux » (T2) est représentée par les titres tels que *camarade (towarzysz)*, *citoyen (obywatel)* ou *collègue (kolega)* qui ne sont plus d'usage en polonais moderne. Et, dans la classe T3, sont confondus les noms de fonction et les noms de métier qui n'ont pourtant pas le même comportement.

¹⁷ Chez KERBRAT-ORECCHIONI, les diminutifs font partie de la catégorie des noms personnels. Pourtant, les diminutifs peuvent être dérivés à partir d'autres catégories de FNA : surtout à partir des noms de parenté (*tante – tata, fils – fiston, ciotka – ciocia, syn – synus*), mais en polonais également à partir des labels, des noms de relation

les FNA sont une catégorie extrêmement productive et variée ce qui pose de nombreux problèmes aux chercheurs qui tentent de les organiser dans un classement pertinent.

Ainsi, je propose une classification remaniée, inspirée de celles présentes déjà dans la littérature et dont la forme a évolué au fur et à mesure de la constitution et de l'annotation de mon corpus. Le classement que je propose permet à la fois de décrire les FNA en les attribuant dans une catégorie et de montrer les collocations possibles entre les différentes catégories :

- Noms personnels :
 - FN – Prénom
 - LN – Nom de famille
 - NN – Surnom
- MM – les titres universels Madame, Monsieur, *etc.*
- Noms émotifs :
 - Termes affectifs
 - AFF – positif – mots doux tels que : mon chou, chéri, *etc.*
 - INS – négatif – les insultes
 - L – les labels - différentes catégories qui désignent par synecdoque, métonymie ou une caractéristique l'interlocuteur – les jeunes, les filles, la blonde, mon vieux.
 - DIM – les diminutifs : les formes dérivées à partir d'autres catégories à valeurs hypocoristique.
- Noms de fonctions sociales :
 - REL – les noms relationnels :
 - les relations de parenté - papa, oncle, frère, *etc.*
 - les relations sociales - camarade, voisin, collègue, *etc.*
 - FUN – les noms de fonction - président, ministre, directeur, *etc.*
 - TIT – les titres
 - Titres symboliques : incluent les appellatifs honorifiques qui ne sont pas de vrais titres mais qui sont utilisés en tant que tels afin d'augmenter le rang du locuteur : excellence, honneur, grâce, *etc.*
 - Titres hérités : il s'agit principalement des titres de noblesse.
 - Titres acquis : principalement les grades universitaires ou autres titres attribués à un métier par coutume : professeur, maître, *etc.*

Les noms personnels désignent le locuteur par sa caractéristique la plus personnelle, c'est-à-dire son nom propre. Par conséquent, ils permettent une identification la plus précise¹⁸. Le choix de la forme exacte dépend ici de la relation particulière entre les locuteurs. En règle générale, les locuteurs privilégient les

sociale et même de certains noms de fonction. Les noms de métiers, eux, se retrouvent confondus avec les noms de fonction (comme chez TOMICZEK). En outre, le statut des termes relationnels affectifs n'est pas très clair, entre autres celui des termes relationnels et des termes affectifs positifs.

¹⁸ Même s'il faut admettre que le nombre de prénoms et de noms est limité et qu'il arrive de rencontrer des personnes qui ont le même prénom, plus rarement le même nom de famille

prénoms et les surnoms en situation familière et les noms de famille en contexte plus formel. Le surnom est l'appellatif le plus familier. C'est une marque de grande intimité réservée à la famille et aux amis proches. Le prénom est une forme assez neutre. Il est habituellement utilisé pour désigner des personnes connues, plus ou moins proches. Il connote une certaine familiarité mais peut être utilisé en contexte formel, accompagné de V si les locuteurs se connaissent mais ne sont pas proches. La forme la plus formelle est le nom de famille, qu'on utilise dans des situations formelles et officielles. Dans l'exemple suivant, nous observons deux locuteurs, qui *a priori* se connaissent mais qui se retrouvent dans un contexte assez officiel, à savoir un interrogatoire policier. Ainsi, les deux personnes utilisent leurs noms de famille respectifs pour marquer la distance relationnelle. L'emploi d'un nom de fonction par C augmente la formalité de l'énoncé et, partant, la distance relationnelle, permettant ainsi à C de manifester son hostilité et son refus d'engagement :

- (14) C : **capitaine castelli** que me vaut l'honneur de cette visite sur mon lieu de travail /
 (...)

 L : **vous feriez** mieux de me dire la vérité **mademoiselle frémont** ça serait plus raisonnable surtout pour vous
- (JB-TA-fr.127-128)

Dans un contexte formel, le nom de famille est la forme préférée en français. Il est employé dans des situations où les locuteurs ne se connaissent pas bien (14), où il y a une différence d'âge (15) ou bien d'autres facteurs qui augmente la distance, les empêchant ainsi d'employer le tutoiement. C'est une forme tout à fait usuelle dans les cas où l'on veut – ou doit – garder une distance significative.

- (15) G : écoutez **monsieur marci**, je vais être franc avec vous je trouve votre démarche un peu tordue
- (JB-TA-fr.031)
- (16) A : ok merci **monsieur leserman**, je m'en occupe
- (JB-TA-fr.131)

En revanche, le corpus polonais n'offre que très peu d'exemples avec le nom de famille, ce qui permet de constater que ce n'est pas une forme usuelle dans la langue polonaise. En effet, en polonais, le nom de famille est admis uniquement dans deux types de situation (MARCJANIK, 2007 : 46) : en situation formelle où il est nécessaire d'identifier précisément l'allocutaire (16), auquel cas il sera souvent associé avec le prénom pour former le nom complet de la personne, et en emploi dialectal. Dans d'autres situations, il sera considéré comme mal adapté voir malpoli.

- (17) L : oo dzień dobry krzysztof dąbrowski z kliniki chorób serca **pani natalia lipska/**
- (JB-TA-pl.169)

pani natalia lipska
 MM.NOM FN.NOM LN.NOM

Bonjour, Krzysztof Dabrowski, de la clinique des maladies cardiaques, Madame Nathalie Lipska?

En polonais, la forme la plus utilisée en situation formelle est le prénom combiné avec le titre universel *Pan/Pani* et accompagné de la forme verbale de 3^e personne. L'usage d'un prénom seul implique obligatoirement une familiarité et le tutoiement.

- (18) A : dzień dobry **pani mario** (...) wiedziałem że **pani jest** jak najlepszy komputer **pani mario** dziękuję bardzo

(JB-TA-pl.107)

dzień dobry	pani	mario				
Bonjour	MM.VOC	FN.VOC				
że pani	jest	jak	najlepszy	komputer	pani	mario
que2.SG.POL.F	est.3PL	comme	le meilleur	ordinateur	MM.VOC	FN.VOC

Bonjour Madame Marie. (...) Je savais que vous étiez comme le meilleur ordinateur, Madame Marie. Merci beaucoup.

Cette forme d'adresse est sans doute la plus répandue en polonais et il est légitime de dire que c'est une forme d'adresse universelle aujourd'hui (ŁAZIŃSKI, 2006 : 104-107). Par conséquent, on peut constater qu'en termes d'usage, en situation formelle, l'équivalent d'emploi de titre universel *madame/monsieur* + le nom de famille en français est l'emploi de *pan/pani* + le prénom en polonais. En polonais, il est possible de nuancer davantage la forme d'adresse en combinant le titre universel *Pan/Pani* avec le diminutif du prénom. On marque ainsi une attention particulière envers l'allocutaire, une attitude fort positive et consensuelle sans pour autant abandonner la formalité exigée par le statut ou la distance. C'est une forme utilisée particulièrement entre des personnes qui se connaissent bien mais qui ne peuvent (ou ne veulent) pas être trop familières comme entre un client régulier et un employé d'hôtel :

- (19) J : przepraszam bardzo mi przykro **panie leszku** że **musiał pan** czekać
L2 : proszę się nie przejmować **pani jolu** to nie **pani** wina niech **pani** lepiej **powie** co tam w domu/ córka ćwiczy/

(JB-TA-pl.159 – 160)

panie	leszku	że	musiał	pan	
MM.VOC	FN.VOC	que	devoir.3PL.PST	2PL.POL.M	
pani	jolu		to	nie	pani wina
MM.VOC	FN.DIM.VOC		ce	NEG	2PL.POLfaute
niech	pani		lepiej	powie	
IMP	2PL.POL.F		mieux	dire.3SG.FUT	

J : excusez-moi, je suis vraiment désolée, Monsieur Leszek, qu'il vous [monsieur] ait fallu attendre.

L1 : ne vous inquiétez pas, Madame Jola, ce n'est pas de votre [madame] faute. Racontez plutôt comment ça va à la maison ? Votre fille joue toujours ?

Ou bien entre collègues :

- (20) I : **pani wiolu** proszę pamiętać o uroczystej kolacji dla tych ludzi z konkursu

(JB-TA-pl.121)

pani	wiolu	proszę	pamiętać	o uroczystej kolacji
MM.VOC	FN.VOC	s'il.vous.plaît	se.souvenir	de solennelle dîner
dla	tych ludzi	z	konkursu	
pour	ces gens	de	concours	

I : Madame Wiola n'oubliez pas le dîner exclusif pour les gens du concours.

Là encore, cette forme n'existe pas en français et il est très difficile d'en trouver un équivalent. Toutefois, dans des situations similaires en français, on retrouve le prénom seul accompagné du vouvoiement. Il connote une familiarité plus poussée que le nom de famille mais ne permet pas la même nuance affective que le diminutif polonais.

- (21) P : **guillaume** (2) bonjour (.) **vous avez fait** bon voyage/

(JB-TA-fr.030)

- (22) B : **alice entrez** je **vous** en prie

(JB-TA-fr.156)

Les titres et les noms de fonction ont principalement pour objectif d'honorer le statut privilégié de l'allocutaire. Ils fonctionnent donc comme des honorifiques. Leur présence (en polonais, obligatoirement au vocatif) augmente considérablement le degré de politesse et de formalité. Ils sont accompagnés nécessairement par les pronoms de type V. Bien évidemment, la condition primordiale pour ce type de FNA est que l'allocutaire jouisse d'un titre ou qu'il occupe une fonction qui mérite d'être mentionnée¹⁹. Le fonctionnement et le contexte situationnel des occurrences sont similaires dans les deux langues. Ils apparaissent dans des situations formelles entre des locuteurs qui se connaissent plus ou moins, mais qui entretiennent une relation provisoire, le plus souvent professionnelle ou de service, ce qui entraîne une distance importante.

- (23) L : votre cliente est libre **maître** pour l'instant

(JB-TA-fr.143)

- (24) A : merci **docteur**

(JB-TA-fr.137)

¹⁹ Cependant, il existe en polonais un appellatif universel *kierownik/kierowniczka* (en fr. *chef, patron* ; littéralement : *celui qui dirige*) (ŁAZIŃSKI, 2006 : 133). Il était utilisé principalement dans diverses institutions et avait pour but de gagner la disponibilité de l'allocutaire. On pouvait montrer ainsi indirectement la reconnaissance du statut supérieur de l'allocutaire même si on ne le connaissait pas ou même s'il ne jouissait d'aucun statut particulier. Mais cette forme n'est plus vraiment en usage.

Cependant, il est rare en polonais qu'un titre ou un nom de fonction apparaisse seul. Un tel emploi n'est pas incorrect mais se distingue clairement par un niveau de politesse inférieur. Comparons les deux exemples suivants qui d'ailleurs s'adressent à la même personne. Dans l'exemple (24), l'attitude faussement amicale de Z doit l'aider à atteindre ses objectifs. Il se montre proche et bienveillant et donc il tente de diminuer la distance relationnelle. De ce fait, le titre seul lui permet d'honorer le statut de son interlocuteur mais aussi d'être moins officiel.

- (25) Z : halo aaa dzień dobry **mecenasie** no właśnie miałem do **pana** dzwonić ta: proszę pamiętać o naszych ustaleniach

(JB-TA-pl.108)

dzień dobry	mecenasie	no	właśnie	miałem	do	pana
bonjour	maître.VOC	PE	justement	avoir.1SG.PST.AUX	à	2SG.POL.M
dzwonić						
téléphoner						

Z : *Bonjour **maître**, j'allais justement vous [**monsieur**] appeler.*

En revanche, l'exemple suivant présente un usage classique en polonais avec une valeur de politesse clairement attestée. La forme connote le respect et la reconnaissance du statut de l'allocutaire et par conséquent fonctionne en tant qu'honorifique.

- (26) I : przepraszam **panie mecenasie** ale sytuacja nie jest tak poważna jak **pan** ją **przedstawia**

(JB-TA-pl.114)

przepraszam	panie	mecenasie	ale	sytuacja	nie
s'excuser-1SG	MM-VOC	maître-VOC	mais	situation	NEG
jest	tak	poważna			
être-3SG	aussi	sérieuse			

I : *Excusez-moi [**monsieur**] **maître**, mais la situation n'est pas aussi sérieuse que vous [**monsieur**] le dites*

En effet, les titres standards sont presque obligatoires dans la langue polonaise, dès que le niveau V de politesse est engagé. Ainsi, ils accompagnent également les noms de fonction et les titres²⁰. Sachant qu'ils marquent une certaine déférence, ils caractérisent souvent des relations hiérarchiques. Sauf contextes fortement institutionnalisés (conférence, manifestation publique, armée) qui exigent le plus haut niveau de politesse, ils sont utilisés le plus souvent par des locuteurs inférieurs en adresse à leurs supérieurs hiérarchiques.

- (27) A : **ani dyrektor**, czy ja mógłbym pójść na pogrzeb Pana Lipskiego?

(JB-TA-pl.092)

Ppani	dyrektor	czy	ja	mógłbym
MM.VOC	directeur.VOC	Q	1SG	pouvoir.1SG.COND

***Madame la directrice**, est-ce que je pourrais aller aux funérailles de Monsieur Lipski?*

²⁰ À l'exception des titres nobiliaires généralement attribués au nom familial mais qui n'exigent plus la présence d'un titre standard.

La particularité du polonais réside également dans le fait que chaque appellatif en apostrophe peut être utilisé ou repris en fonction de pronom personnel. Ceci n'est pas un usage très courant, d'autant qu'il relève de l'hyperpolitesse, mais il mérite d'être mentionné.

- (28) M : *przepraszam bardzo a kto będzie sprawdzał te ankiety/ **pani dyrektor** czy może jakaś specjalna komisja ankietowa bo to chyba trzeba szczerze nie/*

(JB-TA-pl.155)

pani dyrektor	czy	może
[madame directeur]	2SG.PL.F	peut-être

M : Excusez-moi, qui va évaluer ces enquêtes ? vous [madame la directrice] ou peut-être une commission spécialisée, car il faut être franc, non?

Cet énoncé prononcé par une serveuse et adressé à la directrice de l'hôtel marque une déférence particulière et souligne la différence de statuts des deux locutrices. La phrase serait parfaitement correcte, voire plus universelle si l'on ne gardait que le pronom *Pani*.

Les termes relationnels sont représentés dans les deux corpus uniquement par les termes de parenté. Les noms de relation sociale n'apparaissent nulle part, ce qui laisse supposer qu'ils ne sont pas très fréquents en tant que termes d'adresse dans aucune des deux langues. En effet, les collègues ou les voisins préfèrent utiliser leurs noms personnels respectifs, accompagnés, si nécessaire, des titres universels, comme dans les exemples (14), (19), (20) et (21). Les noms de relation de parenté sont également assez rares dans les deux corpus et ceci est dû au nombre limité de ce type de relations. Ils sont employés uniquement dans les situations où l'allocutaire est membre de la même famille. Malheureusement, il n'a pas été possible de vérifier leur usage que dans des interactions entre enfants et parents. Même si le cercle familial est une communauté très solidaire qui permet le tutoiement malgré les différences de statut et d'âge, nommer la relation qui lie les locuteurs est obligatoire. C'est surtout le locuteur inférieur qui est soumis à cette obligation.

- (29) N : **tato** po co mnie **tu ściagnałeś**/

(JB-TA-pl.023)

tato	po	co
papa.VOC	pour	quoi

N – Papa, pourquoi tu m'as fait venir ?

- (30) L : **maman** (.) qu'est-ce que **tu veux**/

(JB-TA-fr.148)

L'enfant, indépendamment de l'âge, reçoit le plus souvent un prénom, un surnom ou bien un autre terme hypocoristique. Le parent, en tant que locuteur privilégié, peut se permettre une plus grande liberté dans le choix du terme d'adresse, et il peut l'adapter à la situation ou même à son humeur. La forme la plus neutre est le prénom :

- (31) G : bon écoute **nathan** je rentre d'algerie tu me dis pas bonjour et tu critiques mon cadeau t'es limite

(JB-TA-fr.043)

Mais le terme relationnel est également possible :

- (32) M : **córuška** jesteś jak się cieszę

(JB-TA-pl.022)

córuška jesteś
 fille.DIM.NOM être.2SG

*M – **Ma fille**. Tu es là! Je suis tellement content !*

Ainsi que toute sorte de termes affectifs :

- (33) M : bon bah **ma chérie** écoutez amusez-vous bien et puis merde pour ton asphyxie puisque c'est comme ça qu'on dit

(JB-TA-fr.147)

Quand il s'agit d'exprimer de l'affection à travers les termes d'adresse, le polonais et le français, bien que possédant des moyens identiques, ne le font pas de la même façon. Les termes affectifs indépendants (par contraste avec les termes à valeur affective dérivés par diminutivité) sont assez rares dans le corpus polonais alors qu'ils sont très présents dans le corpus français :

- (34) R : tu n'es pas très combatif **mon garçon**

(JB-TA-fr.006)

- (35) C : Excuse-moi **mon amour** j'ai pas la tête aux câlins

(JB-TA-fr.021)

- (36) P : mais bien sûr que si **ma belle** 'fin Mélanie comment tu peux dire ça?

(JB-TA-fr.015)

En revanche, nous n'avons trouvé qu'une seule occurrence de diminutif dans le corpus français contre une quarantaine dans le corpus polonais.

- (37) N : eh **ju** c'est alice jouvenin ça t'embête si on se met là bas/ (JB-TA-fr.151)

(JB-TA-fr.151)

- (38) P : **kubuś** zachowuj się dobrze/ zwłaszcza dzisiaj (JB-TA-pl.089)

(JB-TA-pl.089)

kubuś zachowuj się dobrze
 FN.DIM.NOM se comporter.2SG.IMP bien

*P : **Kubuś** sois sage, d'accord? Surtout aujourd'hui.*

- (39) N : **kaśka** ty nie musisz już iść /? (JB-TA-pl.051)

(JB-TA-pl.051)

kaśka, ty nie musisz już iść
 FN.DIM.NOM 2SG NEG devoir.2SG déjà aller

*N : **kaśka** tu dois pas partir déjà?*

Il convient de remarquer que les mots affectifs français sont très souvent accompagnés d'un pronom possessif. Cette valeur de possession leur donne une charge affective particulière. En s'appropriant en quelque sorte la personne aimée, le locuteur exprime son attachement. En polonais, les mots affectifs sont utilisés principalement entre amoureux (39), parfois ce sont les parents qui désignent ainsi leurs enfants.

(40) U : dobrze **kochanie** opowiedz jak to było

(JB-TA-pl.198)

dobrze **kochanie** opowiedz jak to było
 bien AFF.VOC raconter.2SG.IMP comment ce être.3SG.PST

U : *bon bah, chéri, raconte comment ça s'est passé.*

Comme le souligne KERBRAT-ORECCHIONI (1992 : 21), la classe des noms affectifs est la plus large, la plus irrégulière et la plus productive. Elle n'est presque pas limitée, toute forme à valeur affective pourrait y être incluse. L'auteur remarque aussi qu'une grande partie de ces noms réfèrent au monde animal (*ma biche, ma poule*). Selon BRAUN (1988 : 10), le statut de terme affectif est défini plutôt par le contexte et la fonction d'un syntagme nominal que par des caractéristiques sémantiques formelles. Il est donc très difficile, sinon impossible, de les définir précisément.

Conclusion

L'interprétation d'un contexte donné avec toutes ses variables est fondamentalement arbitraire et subjective. Il est très difficile pour le linguiste de décider d'un type de situation ou de relation dans les exemples qu'il commente. Chaque contexte est caractérisé par des nuances et des facteurs qui sont susceptibles de faire basculer l'adresse vers le T ou le V. De plus, la construction de la relation dans les deux cultures ne repose pas sur les mêmes bases. Ainsi, le locuteur français fonde son jugement sur la distance relationnelle, tandis que le locuteur polonais s'appuie d'avantage sur l'âge et la position de l'allocutaire. Par conséquent, la perception du statut de chaque participant peut changer selon que le locuteur soit polonais ou français. Le présent aperçu n'a pour objectif que de montrer la diversité des formes mises à disposition par la langue et les principaux points de discordance dans l'usage entre le polonais et le français. En dépit de ressources similaires et d'un décalage culturel relativement peu important (en comparaison avec les cultures asiatiques par exemple), les locuteurs des deux langues n'ont pas les mêmes préférences quant à l'usage des termes d'adresse. Étant donné que la construction du système d'adresse est conditionnée culturellement, il est parfois difficile de rendre compte dans une langue étrangère de la charge émotive et du niveau de politesse qu'un terme d'adresse véhicule.

Dans notre étude, nous avons constaté que le tutoiement est, en général plus répandu en français qu'en polonais. Il nous semble, cependant, que cette tendance est en train d'évoluer en faveur de T, de plus en plus présent²¹. Nous avons également remarqué que les locuteurs français et polonais expriment différemment leur affection

²¹ En comparaison avec les études de TOMICZEK (1983) ou LUBECKA (1992).

envers leurs proches. En polonais, le procédé de diminutivation est très productif. C'est donc à travers les diminutifs que les locuteurs polonais communiquent la valeur affective. Au contraire, en français, les diminutifs sont des formes assez rares mais les termes affectifs spécialisés compensent largement ce manque. Concernant l'adresse formelle, il a été démontré que les formes utilisées en français et en polonais ne sont pas les mêmes. En français, c'est le plus souvent le nom de famille qui constitue le noyau et qui accompagne les titres universels, les titres et les noms de fonction. Dans les contextes similaires en polonais, c'est le titre universel qui constitue le noyau, et qui est accompagné par le prénom, le titre ou le nom de fonction. De plus, le polonais permet de nuancer l'adresse polie par l'association des titres universels avec les diminutifs.

Ainsi, nous voulons attirer l'attention sur le danger d'une traduction ou transposition littérale des termes d'adresse. Il faut se rendre compte que ces formules sont le résultat du conditionnement culturel et des habitudes des locuteurs natifs. Par conséquent elles font partie des routines conversationnelles. Si *Madame Dupont* est rendu par *Pani Kowalska*, il en résulte un effet d'impolitesse. Inversement, si *Pani Ola* est traduit par *Madame Alex*, le résultat ne correspond pas du tout aux habitudes langagières des Français et risque d'être mal compris.

Abréviations

1SG	première personne du singulier	FUN	nom de fonction
2SG	seconde personne du singulier	LN	nom de famille (last name)
3SG	troisième personne du singulier	M	masculin
1PL	première personne du pluriel	MM	titre universel <i>Madame/Monsieur</i> .
2PL	seconde personne du pluriel	N	neutre
3PL	troisième personne du pluriel	NEG	négation
AFF	terme affectif	NOM	nominatif
AUX	verbe auxiliaire	POL	poli, forme V
COND	mode conditionnel	PRON	pronom
DAT	datif	PST	temps passé
DIM	diminutif	Q	interrogation
F	féminin	REL	nom de relation de parenté
FAM	registre familial, forme T	TITL	titre
FN	prénom (first name)	VOC	vocatif

Références bibliographiques

- ACHARD, Pierre. 1995. *Langage et pouvoir en interaction : étude de quelques exemples*. (Ed.) Marianne Franchéo. Fontenay-aux-Roses, France : ENS de Fontenay.
- ANDRÉ-LAROCHEBOUVY, Danielle. 1980. *La conversation jeux et rituels*. Lille : A.N.R.T, Université de Lille III.
- AWDIEJEW, Aleksy. 2004. *Gramatyka interakcji werbalnej*. Kraków: Wyd. Uniwersytetu Jagiellońskiego.
- BÉAL, Catherine. 1993. Les stratégies conversationnelles en français et en anglais : conventions ou reflet de divergences culturelles profondes ? *Langue française* (98). 79–106.
- BRAUN, Friederike. 1988. *Terms of address: problems of patterns and usage in various languages and cultures*. Berlin; New York: Mouton de Gruyter.
- BROWN, Penelope & Stephen, C. Levinson. 1987. *Politeness: some universals in language usage*. Cambridge; New York: Cambridge University Press (1re publ. 1978)
- BROWN, Roger & Albert, F. Gilman. 1960. *The pronouns of power and solidarity*. Indianapolis: Bobbs-Merrill.
- COFFEN, Béatrice. 2002. *Histoire culturelle des pronoms d'adresse : vers une typologie des systèmes allocutoires dans les langues romanes*. Paris : Champion.
- FRASER, Bruce. 1990. Perspectives on politeness. *Journal of Pragmatics* 14(2). (Special Issue on Politeness). 219–236.
- GOFFMAN, Erving. 1982. *Interaction Ritual - Essays on Face-to-Face Behavior*. 1st Pantheon Books ed edition. Garden City, N.Y.: Pantheon.
- GRIMAUD, Michel. 1989. Les appellatifs dans le discours. “Madame”, “Mademoiselle”, “Monsieur” avec et sans nom propre. *Le français moderne* 57. 54–78.
- HAVERKATE, Henk. 1994. *La cortesía verbal : estudio pragmalingüístico*. Madrid : Editorial Gredos.
- HAVU, Eva & Johanna Sutinene. *La traduction des termes d'adresse*. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00353921/en/>.
- HICKEY, Leo & Miranda Stewart. 2005. *Politeness in Europe*. Clevedon; Buffalo: Multilingual Matters.
- HUSZCZA, Roman. 1996. *Honoryfikatywność. Gramatyka. Pragmatyka. Typologia*. Warszawa,.
- ILUK, Jan. 2013. Nauczanie etykiety obcojęzycznej w ujęciu podstawy programowej z 2008 roku. *Jezyki Obce w szkole*.
- KASPER, G. 1990. Linguistic politeness: Current Research Issues. (14). 193–218.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 1992. *Les Interactions verbales*. Paris : Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 2005. *Le discours en interaction*. Paris : A. Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (ed). 2010. *S'adresser à autrui : les formes nominales d'adresse en français*. Chambéry : Université de Savoie, UFR Lettres, langues, sciences humaines.

- KLEIBER, Georges. 2012. À la quête de JE et TU. *Res per nomen III, Référence, conscience et sujet énonciateur*. 135–162.
- LAGORGETTE, D. 2009. Du vocatif à l’apostrophe. Problèmes terminologique et théoriques. Termes d’adresse et détachement en diachronie du français. *L’information grammaticale* 109. 38–44.
- ŁAZINSKI, Marek. 2006. *O panach i paniach: polskie rzeczowniki tytułowe i ich asymetria rodzajowo-płciowa*. Warszawa: Wydawnictwo Naukowe PWN.
- LUBECKA, Anna. 1993. *Forms of address in English, French and Polish: sociolinguistic approach*. Wyd. (Zeszyty Naukowe Uniwersytetu Jagiellońskiego 1090). Kraków: Nakł. Uniwersytetu Jagiellońskiego.
- MAŁYSKA, Anna. 1998. Formy adresatywne w wypowiedziach parlamentarzystów polskich. *Poradnik językowy* 3. 22–31.
- MARCJANIK, M. 2007. *Grzeczność w komunikacji językowej*. Warszawa: WN PWN.
- MARCJANIK, Małgorzata. 1997. *Polska grzeczność językowa*. Kielce: Wyższa Szkoła Pedagogiczna im. Jana Kochanowskiego.
- MARCJANIK, Małgorzata. 2005. *Grzeczność nasza i obca*. Warszawa: Trio.
- MARCJANIK, Małgorzata. 2013. *Jak zwracają się do siebie Europejczycy*. Warszawa: Wydział Dziennikarstwa i Nauk Politycznych. Uniwersytet Warszawski.
- NEVEU, F. 2005. La syntaxe des segments discursifs en fonction d’adresse. *Modeles linguistiques, XXVI-2, vol. 52*. 9–22.
- OŻÓG, K. 1990. *Zwroty grzecznościowe współczesnej polszczyzny mówionej (na materiale języka mówionego mieszkańców Krakowa)*. Kraków.
- TOMICZEK, Eugeniusz. 1983. *System adresatywny współczesnego języka polskiego i niemieckiego : socjolingwistyczne studium konfrontatywne*. Wrocław: Wydawn. Uniwersytetu Wrocławskiego.
- TRAVERSO, Véronique & Groupe de recherche sur les interactions communicatives (Lyon). 1996. *La conversation familière analyse pragmatique des interactions*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- URQUIZU, Carmen Alberdi. 2009. Politesse, savoir-vivre : modernité d’un concept bien classique. *Synergies Espagne*(2). 117–128.
- WATTS, Richard J. 2003. *Politeness. Key Topics in Sociolinguistics*. Cambridge University Press.
- WŁODARCZYK, André. 1996. *Politesse et personne: le japonais face aux langues occidentales*. Paris : Éd. L’Harmattan.